

## PROGRAMME DE FORMATION

### La législation du travail temporaire (Formation en e- Learning)

#### PUBLIC

Permanent d'une agence de travail temporaire

#### OBJECTIFS

Connaître la législation du travail temporaire et l'appliquer au quotidien  
Prendre conscience des risques et des conséquences encourus en cas d'infraction à cette législation

#### NIVEAU REQUIS

Nouvel intégrant d'une agence ou permanent souhaitant revoir et approfondir ses connaissances

#### PÉDAGOGIE

Fiches mémo téléchargeables  
QCM / QCU  
Brainstorming  
Glisser/déposer  
Textes à trous  
Vidéos et images interactives  
Infographies numériques  
Formation en e-learning via la plateforme Apolearn  
Quiz d'évaluation à la fin de chaque chapitre

#### ENCADREMENT

##### **Encadrement pédagogique**

Juliette BOLL  
Juriste chez Inter'Pro Formation  
[juliette@interpro-formation.fr](mailto:juliette@interpro-formation.fr)  
Tél. : 03.89.74.07.42

##### **Encadrement technique**

Laetitia SCHOTT  
Responsable administrative et formation  
chez Inter'Pro Formation  
[laetitia@interpro-formation.fr](mailto:laetitia@interpro-formation.fr)  
Tél. : 07.83.44.01.21

Le délai d'assistance pédagogique et/ou technique est en moyenne de 48h à compter de la réception de la demande. Ce délai reste variable en fonction de la disponibilité des encadrants

#### **Présentation**

- Présentation d'Inter'Pro Formation
- Présentation de la formation
- Glossaire

#### **Chapitre 1 : Encadrement juridique**

- Module 1 : historique et évolutions technologiques
- Module 2 : les organismes
- Module 3 : la garantie financière
- Module 4 : les registres et affichages

#### **Chapitre 2 : Le fonctionnement d'une agence**

- Module 1 : la relation tripartite
- Module 2 : les rôles de chacun

#### **Chapitre 3 : Les formalités relatives à l'embauche**

- Module 1 : la DPAAE
- Module 2 : les visites médicales
- Module 3 : la carte BTP
- Module 4 : le travail des étrangers
- Module 5 : le travail des mineurs

#### **Chapitre 4 : Le contrat de travail temporaire (CTT)**

- Module 1 : définitions et mentions obligatoires
- Module 2 : le terme précis et la durée minimale
- Module 3 : les modalités du contrat

#### **Chapitre 5 : Les cas de recours**

- Module 1 : les cas de recours
- Module 2 : la rédaction du CTT
- Module 3 : le rappel sur les contrats

#### **Chapitre 6 : Le délai de carence**

- Module 1 : application et exceptions (cas général)
- Module 2 : les sanctions
- Module 3 : les particularités liées à l'ordonnance Macron (cas spécifiques)

#### **Chapitre 7 : Les autres contrats en agence d'emploi**

- Module 1 : le contrat de formation
- Module 2 : le contrat de placement
- Module 3 : le CDI intérimaire

#### **Chapitre 8 : Les interdictions**

- Module 1 : la discrimination
- Module 2 : les cas de recours interdits
- Module 3 : la rupture anticipée

#### **Chapitre 9 : Les conditions de travail**

- Module 1 : les durées du travail
- Module 2 : les jours fériés, ponts, jour de solidarité
- Module 3 : les congés pour événements familiaux

## DURÉE

7 heures estimées

## Évaluation

Chaque module comporte systématiquement une évaluation formative ainsi qu'une mesure de satisfaction du stagiaire. La réalisation de l'ensemble des exercices ainsi que la visualisation complète de chaque module permettent la validation du module concerné afin de passer au module suivant

## **Chapitre 10 : La sécurité au travail**

- Module 1 : les EPI
- Module 2 : le droit d'alerte et le droit de retrait
- Module 3 : les accidents du travail

## **Chapitre 11 : La rémunération de l'intérimaire**

- Module 1 : le salaire et le bulletin de paie
- Module 2 : les déplacements
- Module 3 : les IFM et ICP
- Module 4 : les intempéries

## **Chapitre 12 : Particularités**

- Module 1 : la pénibilité
- Module 2 : le bonus/malus
- Module 3 : les avantages accordés aux intérimaires

## **Quiz final : Évaluation sommative**